



Paris, le 18 Décembre 2019

## COMMUNIQUE

### **L'UNAF réagit au vote du Parlement européen en faveur d'une réelle réduction de l'utilisation des pesticides pour sauver les abeilles**

**Mercredi 18 décembre 2019, le Parlement européen a voté, à une large majorité, l'adoption d'une résolution pour « Réduire l'utilisation des pesticides pour sauver les abeilles ». Il demande à la Commission européenne de revoir sa copie en renforçant son Initiative européenne pour les pollinisateurs et de proposer de nouvelles mesures pour protéger les pollinisateurs. L'UNAF salue l'engagement des députés européens en faveur de la protection des abeilles et des pollinisateurs en Europe !**

#### Rappel des faits :

- Après l'interdiction par l'Union européenne (UE), en avril 2018, de trois substances néonicotinoïdes, plusieurs Etats membres ont déposé des dérogations d'urgence afin de continuer à utiliser ses pesticides sur leur territoire.
- Le 1<sup>er</sup> juin 2018, la Commission européenne a présenté la première Initiative de l'UE dont l'objectif est d'enrayer le déclin des pollinisateurs. Elle précise que « *près d'un pollinisateur sur dix serait en voie d'extinction et que la population d'un tiers des espèces d'abeilles et de papillons diminue* ».

La résolution adoptée a été approuvée par la commission environnement. Elle précise que **l'initiative européenne pour les pollinisateurs, dont l'objectif est de sauver les abeilles, les papillons et les autres insectes pollinisateurs, n'est pas suffisante. En l'état, elle ne permet pas de les protéger de l'agriculture intensive et des pesticides, du changement climatique, de la perte d'habitats, des changements d'affectation des sols ou des espèces envahissantes.** Un programme et des mesures plus ciblées sont donc nécessaires pour protéger les pollinisateurs notamment en milieu agricole :

- ➔ **La prochaine politique agricole commune – PAC** doit s'engager concrètement pour la protection des habitats favorables à la biodiversité. Il est primordial que les pollinisateurs soient au centre de la future PAC qui doit aller vers une réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- ➔ **Des objectifs de réduction obligatoires dans la prochaine révision de la directive sur l'utilisation durable des pesticides.** Le Parlement demande aussi un encadrement plus clair et strict de l'usage des pesticides pour les Etats membres, notamment en ce qui concerne les régimes dérogatoires.
- ➔ L'adoption, par la Commission européenne, du Document guide de l'EFSA (2013) pour **mieux évaluer le risque pour les insectes pollinisateurs lors de la procédure d'autorisation des pesticides agricoles.**
- ➔ **Le soutien du secteur apicole** via un meilleur contrôle des importations de miel



CONTACT PRESSE • Anne Henriot  
06 07 03 17 56 • 04 99 61 29 90  
anne.henriot@unaf-apiculture.info

UNAF 5 Bis, Rue Faÿs 94160 Saint-Mandé • Tel. 01 41 79 74 40 • Fax : 01 41 79 74 41 • www.unaf-apiculture.info



Paris, le 18 Décembre 2019

## COMMUNIQUE

- ➔ L'amélioration des financements pour soutenir la recherche sur les causes du déclin des abeilles, afin de protéger la diversité des espèces pollinisatrices.

L'UNAF tient à saluer l'engagement des députés européens en faveur de la protection des abeilles et les pollinisateurs en général. Cette résolution va dans le bon sens et est une récompense pour les apiculteurs et les ONG environnementales qui se mobilisent quotidiennement pour ce combat. Après avoir refusé d'avaliser le projet médiocre de modification du processus d'autorisation des pesticides déposé par la Commission européenne<sup>1</sup>, le Parlement européen maintient aujourd'hui le cap avec cette nouvelle résolution.

Pour Gilles Lanio, Président de l'UNAF, « *C'est une bonne nouvelle. Cette résolution montre qu'aujourd'hui le Parlement européen entend l'appel de ses citoyens et fait tout pour pousser la Commission européenne dans le bon sens. L'UNAF attend maintenant un retour de la Commission ! Elle se fait déjà désirer au sujet de la prise en compte du risque abeilles dans le processus d'autorisation des pesticides... Le combat de l'UNAF n'est pas terminé et nous comptons sur les membres du Comité de soutien des élus à l'abeille et sur les apiculteurs pour continuer de se mobiliser pour obtenir enfin une vraie protection des abeilles et des pollinisateurs en général.* »

**Projet de résolution du Parlement européen** : <https://bit.ly/35BaPPz>

---

<sup>1</sup> <https://www.unaf-apiculture.info/actualites/victoire-evaluation-pesticides-abeilles.html>

